

tion générale des habitants de la paroisse, et par son zèle, son activité et son application consciencieuse, celle de tous les pères de famille.

En retour, la paroisse assurait au professeur un traitement de soixante-quinze louis par an, pour les deux premières années, et de cent louis pour chacune des années suivantes, l'engagement pouvant être discontinué à la fin de chaque année par l'une ou l'autre partie, moyennant un avis de trois mois.

Le professeur avait en outre le logement et deux arpents de terre, qu'il cultivait à son profit.

Ces conditions lui parurent si libérales, comparées à celles qu'on lui avait imposées jusque là, qu'il n'hésita pas un moment, et s'empressa de se rendre à Rivardville.

L'engagement fut signé de part et d'autre, et le nouveau professeur entra de suite en fonctions.

(A continuer.)

### Nouvelles Militaires.

La *Gazette du Canada* de samedi dernier nous apprend que, sur le rapport du Colonel Ingall, quatre prix ont été accordés aux compagnies volontaires dont les noms suivent :

1er prix, \$100.—Compagnie no. 4, 8e bataillon, carabiniers de Stadacona, capt. Gibsons.

2e prix, \$80.—Batterie de campagne d'artillerie, major Lamontagne.

3e prix, \$70.—Compagnie d'Infanterie, Rivière du Loup, capt. Fraser.

4e prix, \$50.—Compagnie d'Infanterie de Rimouski, capt. Michaud.

Les compagnies suivantes ont obtenu des mentions honorables :

*Caralerie*.—1ère Compagnie, Capt. Scott; 2e Compagnie, Lieut. Turnbull.

*Artillerie*.—Batterie No. 3, Capt. Bowen.

*Carabiniers*.—Compagnie de Mégantic, Major Barwis; Service Civil, Major Bernard; Compagnie No. 1, 8e Bataillon, Capt. Allyn; Compagnie No. 5, 9e Bataillon, Capt. Thompson; Compagnie No. 7, 9e Bataillon, Capt. Langevin.

—Les compagnies suivantes ont été retranchées de la liste de la Milice Volontaire, les unes pour cause d'incapacité, les autres, parce qu'elles n'ont point paru lors de l'inspection :

Compagnie de Cavalerie, de Lévis, Capt. Forrest; Compagnie du Génie, Pointe-Lévis; Compagnie No. 6, 17e Bataillon, Infanterie, Etchemin, Enseigne Pallister; les Compagnies No. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9, 7e Bataillon ou "Chasseurs de Québec," Lieut.-Colonel Hon. J. Cauchon; Compagnie No. 3, 8e Bataillon, ou "Carabiniers de Stadacona," Capt. Burns; Compagnie No. 6, 8e Bataillon, ou "Carabi-

niers de Stadacona," Capt. Murphy; Compagnie No. 3, 9e Bataillon, ou "Voltigeurs de Québec," Capt. Lindsay.

—Depuis l'ouverture de l'école Militaire du Bas Canada, les messieurs suivants ont obtenu des diplômes :

1ère et 2ème classes.—A. C. Guilbaut, de l'Assomption; Charles Nelson, de St. Hyacinthe.

2ème classe.—Lucien Poitra, de Beauharnais; N. P. Massicotte, de Champlain; Eus. Geo. Johnstone, de Châteauguay; Capt. Jas. Wight, de Châteauguay; Orrock Reid, de Huntingdon; A. C. Anderson, de Huntingdon; Léon Kierkowski, de St. Hyacinthe; Jos. E. Archambault, de St. Hyacinthe; G. A. Drolet, de St. Jean; Quartier-Maître Geo. Grant, de Laprairie; W. M. H. King, de Lotbinière; Geo. Sulley, de Missisquoi; H. Eugène Poulin, de Rouville; L. G. Loranger, de Rouville; James R. Gibb, de Sherbrooke; Félix Routhier, des deux Montagnes.

### UN DÉTENU VENDANT SA PRISON.

Un ordre ministériel de 1831 organisa les bataillons d'Afrique avec tous les hommes détenus pour une cause correctionnelle n'entraînant pas la dégradation militaire. Ces bataillons devaient toujours être aux avant-postes, et il faut leur rendre cette justice, ils ne laissèrent échapper aucune occasion de s'y distinguer. Ces bataillons prirent différents noms, un seul se popularisa: ce fut le nom de *zéphir*. Les zéphirs acquirent une grande réputation d'excentricité.

Bougie a vu s'accomplir un des faits les plus curieux qui soient consignés dans la biographie destinée à porter aux races futures les faits et gestes des zéphirs. Ce fait est celui de la vente du corps de-garde même où un zéphir était en prison.

Ce corps-de-garde était une charmante maison neuve avec barreaux de fer aux fenêtres, et une porte enjolivée et renforcée en même temps de têtes de clous; c'était une demeure fort aimable, à une époque où les Kabyles venaient faire des excursions jusque dans la ville. Aussi, un colon nouvellement débarqué s'approcha-t-il de cette maison, et l'examina-t-il avec un air de convoitise qui ne laissait aucun doute sur son désir de se l'approprier.

Sur quoi la fenêtre s'ouvrit; un zéphir parut et à travers les barreaux un dialogue s'entama.

—Voilà une charmante maison, militaire, dit le colon.

—Oui, pas trop laide, répondit le zéphir.

—A qui est-elle?

—Parbleu! à celui qui l'habite, ce me semble.

—Elle est à vous?

—Elle est à moi.